

cœurs à lire

Gagnez en compétences
en alphabétisation et accompagnement scolaire

Newsletter - Septembre 2011

Actualités

Elévation du niveau de français exigé pour la naturalisation



La loi n° 2011-672 du 16 juin 2011 relative à l'immigration, à l'intégration et à la nationalité ajoute certaines conditions pour acquérir la nationalité française : comme une **connaissance suffisante de l'histoire** et de la culture françaises, **l'adhésion aux valeurs** de la République ou la signature d'une **charte des droits et devoirs** du citoyen français.

M. Claude Guéant, ministre de l'Intérieur souhaite à présent également que les étrangers qui s'installent durablement en France aient « une maîtrise de la langue française comparable à celle d'un élève en fin de scolarité obligatoire », a-t-il dit dans un entretien au journal l'Express.

En effet, pour la naturalisation, **le niveau B1 du CECR** (Cadre européen commun de référence pour les langues) **sera désormais exigé à l'oral** (à l'écrit cependant, aucun niveau minimum ne sera requis).

Dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI), le niveau A1.1 du CECR (et le DILF) restent le niveau (et le diplôme) exigés pour les publics non ou peu scolarisés, tandis que **les migrants scolarisés sont, d'ores et déjà, fortement incités à passer le niveau A1** (et le diplôme DELF A1).

A noter : prochainement, de nouvelles directives seront annoncées concernant le niveau de français requis pour l'obtention d'une carte de résident.

Plus d'information sur : <http://vosdroits.service-public.fr/N111.xhtml>

Et lisez le texte de loi du 16 juin 2011 :

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=39AA6449B4BE7B71875F541AA21F5E48.tpdjo13v_3?cidTexte=JORFTEXT000024191380&categorieLien=id

espaceBénévolat.org
LA RELATION ASSOCIATIONS BÉNÉVOLES

Les priorités de la rentrée scolaire 2011-2012



Adressée avant l'été aux acteurs de l'Education Nationale, la circulaire de rentrée (parue au B.O. n°18) fixe les 3 priorités d'action du ministère pour l'année 2011-2012 :

- **Maîtrise des savoirs fondamentaux**

Afin de vérifier la bonne acquisition du « socle commun de connaissances et compétences », aux évaluations menées en CE1 et CM2 s'ajoute désormais une nouvelle en 5ème. Et les progrès des élèves seront suivis en continu de l'école

maternelle au collège, grâce au *Livret personnel de compétences*.

- **Personnalisation des parcours de chaque élève et égalité des chances**

Une réforme permettra aux collégiens et lycéens de se spécialiser progressivement, avec notamment un « parcours de découverte des métiers et des formations » et des stages passerelles et de remise à niveau. En parallèle, concernant la lutte contre les inégalités, différents dispositifs seront consolidés : le programme d'éducation prioritaire « ECLAIR », les internats d'excellence pour les élèves les plus motivés, les « Etablissements de réinsertion Scolaire » (ERS) pour collégiens les plus en difficulté.

- **L'accompagnement des jeunes professeurs**

Désormais recrutés à un niveau plus élevé (bac+5), les nouveaux enseignants devraient bénéficier d'un accompagnement renforcé. Des inquiétudes persistent cependant à ce sujet, et en ce qui concerne les suppressions de postes à l'Education Nationale. **Une grève est prévue par les syndicats le 27 septembre prochain.**

Plus d'info : http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2011/rentree2011_030.aspx

Accompagnement à la scolarité et lutte contre le décrochage

En juin dernier, un débat sur le décrochage scolaire à l'Assemblée nationale a permis de rendre public les chiffres suivants : « Entre juin 2010 et mars 2011, 250 000 jeunes ont décrochés, dont 70 000 sont suivis par les missions locales ». **Les 180 000 élèves restants auraient donc quitté le système scolaire sans diplôme et sans information sur leur situation.**



Le Ministre, M. Luc Chatel a défendu le résultat de ses mesures, à savoirs :

- Le logiciel SDO (Suivi De l'Orientation) qui permet de répertorier de façon précoce les élèves décrocheurs, de les contacter et de traiter leur cas individuellement,
- La loi Ciotti, qui supprime les allocations familiales aux familles des enfants absentéistes.

Au même moment, la circulaire interministérielle du 8 juin 2011 annonçait la **reconduite du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) pour la rentrée 2011-12.**

Tout en rappelant les principes de la « Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité » de 2001, on y insiste sur l'importance du travail en partenariat :

- avec les dispositifs de soutien à la parentalité (notamment les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents : REAAP),
- lorsque la situation de l'enfant l'exige (problèmes de santé, décrochage scolaire...), avec les projets de réussite éducative (PRE) sur les territoires politique de la ville.

Cette circulaire donne enfin des chiffres très intéressants sur notre activité :

espaceBénévolat.org
LA RELATION ASSOCIATIONS BÉNÉVOLES

L'an dernier en France, **176 000 enfants et jeunes** ont pu bénéficier de 8 756 actions CLAS (63 % d'écoliers, 31% de collégiens et 4 % de lycéens), menées par plus de **3 000 associations et 35 000 intervenants** (dont 57 % de bénévoles).

Parmi les activités les plus fréquentes dans le cadre de l'accompagnement scolaire : l'aide aux devoirs, l'accès à un centre documentaire, l'aide méthodologique et les sorties. Mais **des efforts restent à faire sur l'informatique, les jeux éducatifs, le soutien à la parentalité et les activités culturelles et artistiques.**

Lisez la circulaire interministérielle sur l'accompagnement scolaire pour 2011-2012 : http://www.sante.gouv.fr/fichiers/bo/2011/11-07/ste_20110007_0100_0088.pdf

Le réseau Coeurs à Lire

Prochaine formation Coeurs-à-lire : *Méthodologie d'enseignement des savoirs de base aux adultes non-scolarisés*



Les **5, 6 et 19 octobre** à Paris, *Cœurs-à-lire* propose une formation de 3 journées intitulée : « Méthodologie générale d'enseignement des savoirs de base aux adultes peu ou pas scolarisés (lire, écrire, calculer, appréhender l'espace et le temps, raisonner) »

Elle est destinée aux formateurs bénévoles ou salariés (notamment débutants), et aux responsables associatifs d'ateliers ASL, d'alphabétisation ou de lutte contre l'illettrisme.

Objectif : Pouvoir **construire des exercices et proposer des animations qui favorisent le développement de ces savoirs.**

Cf. bulletin d'inscription et programme détaillé ci-joints à **cette Newsletter** (ou à demander à com-coeursalire@espacebenevolat.org)

Nouveau ! Une page Facebook pour Coeurs-à-lire

Pour vous qui vous intéressez :

- à l'apprentissage de la langue française et des savoirs de base aux adultes (migrants),
- à la lutte contre l'échec scolaire et à l'égalité des chances pour les enfants et les jeunes,

Que vous soyez étudiant, bénévole, responsable associatif, professionnel, pédagogue, partenaire ou encore mécène, **venez nous rejoindre sur notre nouvelle page facebook Coeurs à lire !**



<http://www.facebook.com/pages/Coeurs-%C3%A0-lire/206793892697910>

Vous y trouverez des informations de toutes sortes concernant vos secteurs.

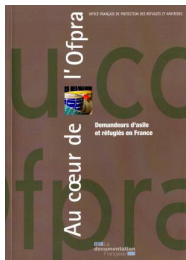
Cliquez sur le bouton « LIKE » ou « J'AIME » pour encourager Coeurs-à-lire !

espaceBénévolat.org
LA RELATION ASSOCIATIONS BÉNÉVOLES

Notre sélection du mois

Les ouvrages du mois :

- **Au cœur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides**



Myriam Djegham, agent en activité de l'OFPR, présente l'institution de l'intérieur et dévoile **des informations jusque-là inédites**.

Entretiens avec les demandeurs d'asile, le cheminement et composition d'un dossier à l'OFPR : **les procédures d'instruction sont décrites dans le détail**. En filigrane, la situation des réfugiés et la conception que les agents ont de leurs missions apparaît au fil des pages.

De nombreuses photos, archives et données chiffrées étayent les propos.

Myriam Djegham, Au cœur de l'OFPR, Éd La Documentation française, 2011, 18 €

- **Comment mettre un ado au travail ?**



Que faire face à la démotivation des jeunes ?

Dans cet ouvrage, de nombreux cas sont décryptés avec l'aide d'un spécialiste : **Claire, soumise à une pression parentale trop forte, Mehdi qui fait du soutien scolaire, Bastien le décrocheur au grand cœur**, pour qui le *Lycée de la solidarité internationale* sera la solution. Sans parler de tous les "dys" (dyslexiques).

Maria Poblete nous présente dans ce livre l'action de l'AFEV ou du lycée intégral initiés par G. Longhi à Paris. **Elle montre l'apport des activités extrascolaires ou des psychologues**. Un petit livre fort utile...

Maria Poblete, Comment mettre mon ado au travail, L'Etudiant, Aout 2011, 14 €

Les lieux-ressources du mois :

- **Formations aux ASL du RADYA**

Trois nouveaux groupes de travail en formation-action pour les intervenants en Ateliers de savoirs sociolinguistiques (ASL) mis en œuvre avec le soutien financier de l'Ile-de-France :

- **Etre usager d'un centre de santé**

4 après-midi à Paris : 20/09/11, 21/10/11, 15/11/11, 13/12/11

- **Explorer le musée Guimet par le jeu**

4 matinées à Paris : 05/10/11, 09/11/11, 07/12/11

- **Consommateur responsable : mieux gérer ses déchets**

4 matinées à Paris : 20/09/11, 21/10/11, 15/11/11, 13/12/11, ...



Téléchargez le bulletin d'inscription sur www.aslweb.fr et renvoyez-le à contact@radya.fr

espaceBénévolat.org
LA RELATION ASSOCIATIONS BÉNÉVOLES

- **4ème édition de la journée du refus de l'échec scolaire**



Prévue le **21 septembre à la Bellevilloise** (Paris), la journée du refus de l'échec scolaire permet chaque année d'interpeller l'opinion publique sur le décrochage scolaire.

Après avoir mis en lumière la problématique des souffrances à l'école, pour la quatrième édition, sera abordé le thème de **la pression autour de la réussite scolaire** et ses répercussions dans la sphère familiale.

Vous trouverez l'intégralité du programme sur les sites www.afev.org et www.curioshpere.tv

Dernière minute

La rentrée d'Espace Bénévolat !

- **Nos journées portes ouvertes: 14, 15 et 16 septembre 2011**

Comme chaque année, nous faisons découvrir aux candidats bénévoles les actions d'alphabétisation et accompagnement scolaire de vos associations. **Faites-nous connaître vos besoins en bénévoles !**

Pour plus d'information, contactez Nato au 01.42.64.97.36

*Les « 3J du bénévolat », les 14, 15 et 16 septembre de 12h à 19h
130, rue de poissonniers, 75018 Paris.*



- **Le concours Jeune et bénévole**



Avant le 30 septembre, incitez les jeunes bénévoles (moins de 25 ans) qui agissent dans vos associations à déposer un témoignage sur notre site : www.prixjeunebenevole.org/

4 séjours solidaires sont à remporter !

Valoriser ainsi l'aide de vos jeunes bénévoles et de faites parler de votre association lors de la remise des prix !

Post-scriptum :

Cœurs-à-lire vous souhaite une excellente rentrée 2011-2012 à tous !

espaceBénévolat.org
LA RELATION ASSOCIATIONS BÉNÉVOLES